

Quelles plus-values d'un SAGE pour son territoire ?

Journée du 18 octobre

Gabriel LECAT
DREAL LR



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc Roussillon

Un SAGE : un outil aux multiples facettes

- Orientation de la gestion de l'eau pour l'aménagement du territoire :
 - déterminer une stratégie qui fixe les moyens de pérenniser ou développer certains usages sans compromettre l'atteinte des objectifs du SDAGE ;
- Planification de l'action :
 - prévoir ce qu'il convient de faire pour atteindre les objectifs du SAGE ; anticiper et adapter.
- Encadrement de l'imprévisible
 - réguler ce qui se fait/fera, qu'on ne peut pas prévoir/planifier et qui peut avoir des incidences sur les objectifs du SAGE ;

Quel investissement par un projet de SAGE de chacune des facettes ?

- Clef de lecture pour interroger la plus-value d'un projet de SAGE pour le territoire ou enrichir contenu d'un SAGE de 1ere génération;
- Déséquilibre au profit de la planification de l'action réduit le SAGE au rôle de simple contrat de milieux
- Ces trois facettes correspondent moins à des parties distinctes qu'à un SAGE structuré comme attendu par la LEMA (L212-3 à 212-11 & R212-46 et R212-47) ;
- Structuration du SAGE sous la forme d'objectifs est essentielle pour aboutir à un document équilibré sur les trois facettes.

Merci pour votre attention